

# Le gouvernement togolais interdit les marches des jours ouvrables



Le gouvernement togolais n'autorisera plus de marches en semaine au Togo. La mesure a été annoncée mardi en conférence de presse par le ministre Payadowa Boukpassi de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales et Yark Damehane, Ministre de la sécurité et de la protection civile.

Contrairement à ce à quoi l'on a assisté jusque là, les manifestations publiques ne seront plus autorisées les jours ouvrables.

En semaine, précise le Ministre Payadowa Boukpassi, les manifestations doivent se faire désormais en lieu fixe. En weekend, elles (manifestations) peuvent être suivies de meeting.

*« Compte tenu des désagréments que les dernières marches de l'opposition ont causé à la population nous avons décidé que la loi sur les manifestations soit appliquée intégralement dans sa rigueur dans les prochains jours. Ainsi en semaine, les manifestations se feront uniquement en un lieu fixe et en weekend les manifestants peuvent marcher et tenir un meeting », a-t-il indiqué.*

Pour le ministre Boukpassi, la liberté de manifester est toujours garantie au Togo et n'aura pas de blocage mais doit se faire dans le respect de la loi.

{loadmoduleid 210}

M. Boukpassi qui déclare avoir reçu une demande de manifestations de la coalition des 14 partis de l'opposition sur les 12, 13 et 14 octobre prochains a souligné qu'il a déjà porté l'information à la connaissance de celle-ci.

Yark Damehane pour sa part a déploré les violences occasionnées par les manifestations et rappelle que la loi sera dorénavant appliquée aussi bien au parti au pouvoir qu'à l'opposition.

*« Je n'ai jamais entendu parler de paix dans les meetings de l'opposition mais à chaque fois elle parle de manifestations pacifiques », a déploré le Ministre en charge de la sécurité.*

Rappelons que les prochaines manifestations de l'opposition sont annoncées sur le 18 octobre.